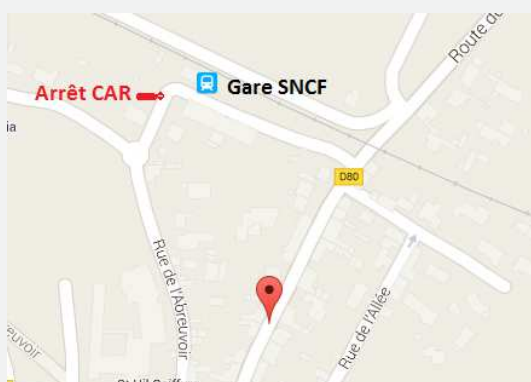




INFO PRATIQUE

GARE DE ST HILAIRE-DE-CHALÉONS

Les arrivées et départs des cars de remplacement se font à l'arrêt situé au 22 rue de la gare.



Avant l'accès à l'autocar, vous devez être en possession de votre titre de transport SNCF.

Le transport des vélos n'est pas assuré à bord des autocars.

Les horaires des autocars peuvent varier en fonction des conditions de circulation routière.

Acheter et imprimer vos **billets TER** directement depuis chez vous sur le **site TER Pays de la Loire** ou depuis votre **Smartphone/Tablette** avec l'application SNCF.

Merci de votre compréhension.



TWITTER
@TERPays2LaLoire



INTERNET
paysdelaloire.ter.sncf.com



ASSISTANT SNCF



0 800 210 800

Service & appel
gratuits

TÉLÉPHONE
du lundi au vendredi de 7h à 20h
le samedi de 8h à 13h

